



Le monde d'après promis par Macron, un monde d'égalité, de justice, de paix ressemble brutalement au monde d'avant le confinement. Le gouvernement vient certes de changer, mais la politique annoncée par Macron et Castex reste identique. Aucune remise en cause de la casse des services de santé et de la protection sociale. Ils n'ont en effet aucun intérêt à ce qu'il en soit autrement pour drainer les richesses du travail vers les tenants de la finance !

Alors que l'épisode pandémique n'est toujours pas terminé, les discours à tonalité sociale de mars dernier ont donc vite été oubliés et le gouvernement et les dirigeants renouent avec les pratiques d'avant. Oublié·e·s les nombreux·euses agent·e·s qui sont par leur mission parmi les premiers de corvée.

IL N'Y A PAS EU DE TRÈVE ESTIVALE, PREUVE EN EST, POSONS LE TABLEAU...

>> Durant la saison estivale, nous avons eu droit, dans de trop nombreuses collectivités, au **hold-up sur nos congés**, résultat d'une gestion calamiteuse par les gouvernements successifs de la prévention en matière de pandémie: une manière de faire payer aux agents de la fonction publique l'incapacité de nos gouvernants. Pourtant, comme jamais, avec les traumatismes de la période de confinement, de vrais congés pour se ressourcer ont été nécessaires.

>> Dans l'attribution de la « **prime COVID** » à ceux qui ont pu télétravailler ou travailler sur site, les collectivités appliquent la double peine aux agent·e·s qui ont été exclu·e·s de cette possibilité pour: garde des enfants de moins de 16 ans, fragilité médicale reconnue ou, simplement, choix d'attribution du matériel de télétravail organisé par l'autorité.

>> Le **gel de la valeur du point d'indice** qui s'éternise depuis 10 ans, le décrochage par rapport à l'inflation depuis 2000 est de 17 %, réaffirmé par le gouvernement alors que l'urgence est à la revalorisation immédiate et significative des salaires et des carrières, sources de cotisations sociales pour une société solidaire.

>> L'inquiétude est également importante à propos de ce **nouveau ministère « de la Transformation et de la Fonction publiques** » qui sacrifie la loi portant transformation de la Fonction publique (LTFP), outil de casse du statut général des fonctionnaires, de nos garanties individuelles et collectives et des missions de service public ! Les nombreux décrets d'application de la LTFP parus durant la saison estivale dénotent d'une accélération dans la destruction de notre bien commun. Le projet de loi Décentralisation - Différenciation - Déconcentration, dite loi 3D, n'en est que la suite logique.

>> Le grand retour de la **réforme des retraites à points**, assortie de la suppression promise des régimes spéciaux, reportée en 2021. Sa part dans le PIB est prévue de ne pas dépasser les 13 % sur lequel sera indexé le fameux point, imaginez l'écroulement des pensions quand nous vivons cette année une chute de 14 % sur le second trimestre !? Nous avons un des meilleurs principes de système de retraite au monde, basé sur le salaire différé et la solidarité intergénérationnelle. Pourtant, le président de la République a décidé de l'anéantir au nom du marché.

Au contraire, la protection sociale, la retraite, la santé sont des investissements qu'il faut développer. Nous

Syndicat CGT du Conseil Départemental des Côtes d'Armor

9 PLACE DU GENERAL DE GAULLE CS 42371 – 22023 SAINT BRIEUC CEDEX 1

Site Internet <http://cd22.reference-syndicale.fr/>

Courriel syndicatcgt@cotesarmor.fr – ☎ 02 96 62 63 80

considérons que notre système actuel doit être amélioré, il est nécessaire d'en renforcer les fondements. Sur les retraites, le préalable reste donc d'une brûlante actualité : c'est l'abandon de la réforme des retraites que nous revendiquons et le maintien de notre caisse des agents des collectivités locales, la CNRACL !

Face à Macron et à ce gouvernement Castex, à ces politiques néfastes, destructrices, **les luttes menées depuis des mois** par les professions visibles ou invisibles, qu'ils et elles soient soignant·e·s, personnels affectés dans les écoles, agent·e·s territoriaux·ales, éboueurs·euses, etc. **sont donc elles aussi pleinement d'actualité et justifiées.**

PASSONS DE LA COLÈRE À LA MOBILISATION...

C'est avec détermination que la Fédération CGT des Services publics, avec les salarié·e·s et les agent·e·s, continue de consacrer les jours et semaines à venir à la **construction de mobilisations massives**. Dans les territoires, les mobilisations et la **construction des luttes** sont à l'ordre du jour. Partout, dans les services, les cahiers revendicatifs continuent à se construire, avec les syndiqué·e·s, les agent·e·s. Partout, dans le respect des mesures sanitaires, organisons des **assemblées générales** des salarié·e·s pour décider des modalités d'actions afin d'avoir une rentrée offensive !

Dans tous les secteurs, dans toutes les filières, dans toutes les catégories, seules la détermination sur nos exigences et des mobilisations d'ampleur sur la durée peuvent contraindre le gouvernement et nos employeurs à abandonner leurs plans régressifs et à ouvrir des négociations sur nos revendications et vers un autre modèle de société.

- Pour le dégel et l'augmentation de la valeur du point d'indice (avec le rattrapage de ce qui nous a été confisqué par 10 ans de gel) et un traitement minimum de 1800 € au recrutement.
- Pour le respect des règles sanitaires et protections des agent.e.s, trop souvent ignorées par nos employeurs.
- Pour l'amélioration des conditions de travail, le respect des accords de réduction du temps de travail pour aller vers les 32 heures.
- Pour le maintien des CHSCT et des comités techniques, des prérogatives des CAP.
- Pour l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.
- Pour l'abandon de la réforme des retraites et pour le maintien de notre régime spécifique de retraite solidaire CNRACL.

**Tu as pris l'habitude de porter un masque ?
Ne prends pas celle de te retrouver en slip ...
Le 17 septembre 2020, viens manifester :**

À Saint-Brieuc, à 11h

Devant le Pôle emploi Sud (Rond-point des Gallois)

A Lannion, à 11h30 , Rassemblement Pegase Rd Pt Photonics Park

À Guingamp, Parvis de la gare à 18h,



Saint-Brieuc le 10 septembre 2020

Monsieur Le Président,
Conseil Départemental
des Côtes d'Armor
9 Place du Général De Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Objet : Préavis de grève local, pour le 17 septembre 2020 pour l'ensemble des agent.es de la Collectivité.

Monsieur Le Président,

Le monde d'après promis par Macron, un monde d'égalité, de justice, de paix ressemble brutalement au monde d'avant le confinement. Le gouvernement vient certes de changer mais la politique annoncée par Macron et Castex reste identique. Aucune remise en cause de la casse des services de santé et de la protection sociale. Ils n'ont en effet aucun intérêt à ce qu'il en soit autrement, pour drainer les richesses du travail vers les tenants de la finance !

Alors que l'épisode pandémique n'est toujours pas terminé, les discours à tonalité sociale de mars dernier ont donc vite été oubliés et le gouvernement et les dirigeants renouent avec les pratiques d'avant. Oublié.e.s les nombreux.euses agent.e.s qui sont par leur mission parmi les premiers de corvée, alors même que durant toute cette période, le gouvernement a semblé découvrir que les agent.es de la Fonction publique, mis à mal par leurs politiques d'austérité dénoncées par la Fédération CGT des Services publics, étaient essentiels.

L'inquiétude est également importante à propos de ce nouveau ministère « de la transformation et de la fonction publiques » qui sacrifie la loi portant transformation de la Fonction publique (LTFP), outil de casse du statut général des fonctionnaires, de nos garanties individuelles et collectives et des missions de service public ! Il n'y a pas eu de trêve estivale, preuve en est, les nombreux décrets d'application de la LTFP parus durant l'été dénotent d'une accélération dans la destruction de notre bien commun. Le projet de loi Décentralisation – Différenciation – Déconcentration, dite loi 3D, n'en est que la suite logique.

C'est pourquoi les agent.es de notre collectivité, sur l'ensemble du département, ne mettent pas en suspens leurs revendications et ne se satisfont pas de la situation actuelle.

Nous ne pouvons ni nous taire, ni oublier que le désastre que nous venons de vivre et qui se poursuit encore, trouve sa source dans l'incurie de ces dirigeants politiques et dans l'avidité de ceux qui les soutiennent, en premier lieu, les multinationales et la finance !

La CGT du Conseil Départemental des Côtes d'Armor reste déterminée dans la période actuelle et soutient toutes les revendications nationales telles que :

- Le dégel et l'augmentation de la valeur du point d'indice (avec le rattrapage de ce qui nous a été confisqué par 10 ans de gel) et un traitement minimum de 1 800 € au recrutement.
- La création de postes dans les collectivités et les services publics ;

Syndicat CGT du Conseil Départemental des Côtes d'Armor

9 PLACE DU GENERAL DE GAULLE CS 42371 – 22023 SAINT BRIEUC CEDEX 1

Site Internet <http://cd22.reference-syndicale.fr/>

Courriel syndicatcgt@cotesdarmor.fr – ☎ 02 96 62 63 80

- L'amélioration des conditions de travail ; le respect des accords de réduction du temps de travail pour aller vers les 32 heures ;
- Le maintien des CHSCT et des comités techniques, des prérogatives des CAP ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- L'abandon de la réforme des retraites et pour le maintien de notre régime spécifique de retraite solidaire CNRACL ;
- L'abandon du projet de loi 3 D de destruction de l'équité territoriale et de l'intérêt général.

La CGT du Conseil Départemental des Côtes d'Armor porte également quelques revendications locales suivantes :

- **Pour l'ensemble des agent.es**, la revalorisation du RIFSEEP ; Des déroulements de carrières sans frein (augmentation du ratios d'avancement de grade pour toutes les catégories A, B et C) ; Une étude sur les avancements de grade suite à la mise en place du PPCR. Exemple : Assistants Socio-Educatifs , passage en classe Exceptionnelle ; De la confiance envers les agent.es en permettant de télétravailler sur déclaration et non pas au forfait ; La possibilité de télétravailler par demi-journée (lundi matin et vendredi après-midi), notamment pour les parents d'enfants handicapés qui vont dans des structures spécialisées ; la mise à disposition de masque chirurgicaux pour l'ensemble des agent.es qui le souhaitent ; Un plan de titularisation des agents contractuels qui assurent des remplacements au sein de la collectivité ;
- **Autour des mobilités douces**, L'Indemnité Kilométrique Vélo pour toutes et tous ; une étude interne sur les emplacements de parking à vélos au niveau de l'ensemble des bâtiments du Conseil Départemental ; L'extension du parc à vélo couvert à Gouessant ;
- **Dans les collèges**, le remplacement de toutes les absences, y compris les absences syndicales ou pour formation ; Le maintien des postes d'accueil dans les collèges ; La création de lingerie fonctionnelle, avec les moyens humains pour ré-internaliser le lavage des EPI.
- **Pour les agent.es des routes**, le remplacement systématique et anticipé de l'ensemble des départs, la conservation des centres d'exploitation et de leurs missions, la révision du dossier de conduite à un des saleuses.

Afin de permettre à l'ensemble des agent.es titulaires et non-titulaires du Conseil Départemental Des Côtes D'Armor, de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, le Syndicat CGT du Conseil Départemental des Côtes D'Armor dépose un **préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 17 septembre 2020**.

Notre organisation syndicale reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour le syndicat,
la secrétaire générale,

Annie DACALOR

Copie au Vice-Président , Directrice Générale des Services, Directrice Générale du Pôle Ressources